

LE BILAN DE COMPETENCES

Objectifs

- Définir vos compétences professionnelles et vos aptitudes personnelles
- Identifier vos principales aspirations professionnelles
- Bâtir et valider un projet professionnel réaliste et motivant
- Elaborer un plan d'action concret et réalisable

Pré-requis

- Démarche volontaire
- Engagement, motivation et disponibilité sont nécessaires
- **Tout public**

Déroulement

Socle commun

PHASE 1 : Préliminaire

- Vous Informer rigoureusement des conditions de déroulement du bilan, des méthodes mises en œuvre et des principes d'utilisation des conclusions du bilan
- Définir la formule de personnalisation la plus adaptée à votre besoin (pouvant évoluer en cours de bilan selon votre processus de réflexion)
- Confirmer votre engagement et votre motivation à la réalisation du bilan
- Valider un mode de financement (CPF, Personnel, Employeur, Personnel)

PHASE 2 : Investigation

- Analyser la dynamique de votre parcours
- Identifier les ressources mobilisables : compétences, aptitudes, intérêts professionnels
- Élaborer des voies d'orientation et valider la cohérence de votre projet avec le marché
- Identifier les obstacles de réalisation et envisager les solutions

PHASE 3 : Conclusion

- Définir le plan d'action de manière concrète
- Rédiger, valider et restituer la synthèse du bilan



4 Formules de personnalisation

En phase d'investigation

- **Formule EVOLUTION :**
Identifier le potentiel à exploiter, les besoins en formation, explorer les possibilités d'évolution interne/externe, Travailler votre CV et vos outils de communication
- **Formule RECONVERSION :**
Identifier les perspectives de projet professionnel motivantes (valorisant votre potentiel) et réalistes (étudier la faisabilité) : Repérer, contacter des personnes clés, confronter les projets au besoin en formation et au marché du travail, Analyser les compétences transférables sur les projets ciblés et les besoins en formation
- **Formule RECHERCHE EMPLOI :**
Travailler sur votre CV, LM, profils réseaux sociaux, renforcer la pertinence de vos entretiens de recrutement
- **Formule CREATION ENTREPRISE :**
Déterminer les composantes de votre projet, Analyser les ressources et les risques de l'activité envisagée

Durée/Modalités

- 24 Heures au total : 14h de RDV personnalisés et 10h de travail personnel guidés
- Au choix : Présentiel (Saint Germain en Laye), Mixte (3 séances en présentiel et 4 à distance) ou 100% à Distance
- Vous êtes accompagné par un consultant expert en gestion de carrière

Méthodologie & Évaluation

- Travail collaboratif entre le bénéficiaire et son consultant. Le consultant à un regard objectif, il est un miroir pour son bénéficiaire. Il le questionne pour l'aider à prendre du recul et à trouver ses propres solutions. **Confidentialité absolue des échanges.**
- Les outils: un accès membre à notre site internet vous permettant de télécharger les supports pédagogiques à réaliser entre chaque séance (questionnaires, auto



évaluation...), des tests de personnalités (STRONG, Profil Pro 2, 360, Profil Manager, E-Stress, etc...), des guides (CV, entretien de recrutement, LinkedIn, ...), des fiches métiers, des offres d'emploi géolocalisées, des dossiers ONISEP, un accès à la plateforme VISIO METIER (pour réaliser des enquêtes métiers avec une communauté d'experts)

- Un questionnaire de satisfaction est rempli par chaque bénéficiaire à la fin de l'accompagnement (à chaud et à froid)

DETAILS DES SEANCES

Séance 1	Parcours de vie (Professionnel et personnel)	2 heures
Séance 2	Portefeuille de compétences	2 heures
Séance 3	Aspirations professionnelles Test de personnalité - STRONG	2 heures
Séance 4	Aptitudes personnelles Test de personnalité PROFIL PRO 2 360 degré avec votre accord	2 heures
Séance 5	Construction projet 1 Selon la formule répondant au mieux à votre besoin *	2 heures
Séance 6	Construction projet 2 Selon la formule répondant au mieux à votre besoin	2 heures
Séance 7	Plan d'action - SYNTHESE BILAN	2 heures

***En phase préliminaire, le consultant identifie avec vous la formule personnalisée la plus adaptée à votre besoin.**

Le bilan étant un processus de réflexion, votre objectif initial peut évoluer en cours de bilan. Le consultant adaptera alors la meilleure formule pour y répondre.



NOTRE CHARTE DE DÉONTOLOGIE

○ LE RESPECT DE LA PERSONNE

Human Perspective s'engage à respecter les droits fondamentaux des personnes et d'accompagner ses clients dans le respect de leur dignité, de leur intégrité et de leur liberté intérieure. Tout abus d'influence est strictement interdit

○ LA PLUS STRICTE CONFIDENTIALITE

Human Perspective s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations données par ses clients. Cet engagement de confidentialité ne connaît pas de limite dans le temps. Toute information sur un client doit être traitée de façon strictement confidentielles. Aucun élément d'information n'est transmis à des tiers sans accord préalable du client.

○ LE CONSEIL

Human Perspective établit avec ses clients une relation professionnelle et l'accompagne dans la définition de ses besoins. Nous nous engageons à mettre en œuvre les moyens qui éclairent la réflexion de nos clients et favorisent l'expression de choix libres et responsables.

○ LE PROFESSIONNALISME

Human Perspective s'engage à mettre en œuvre les moyens, les techniques et les outils éprouvés et maîtrisés.

Chaque consultant présente toutes les qualités de formation, d'expérience et de moralité nécessaire pour mener à bien sa mission.

○ LA CLARTE DE LA MISSION

Human Perspective n'accepte que des missions clairement définies, en accord avec la législation ou la conscience. Nous nous en tenons strictement à notre rôle de conseil et nous ne pouvons nous substituer à la responsabilité des clients qui prennent leurs propres décisions. Toutes les missions sont définies sous la forme d'un contrat écrit précisant la nature de la mission et de la méthodologie, les honoraires, les frais, le mode de paiement ainsi que le planning prévisionnel d'intervention.

○ PRINCIPE DE NEUTRALITE

HUMAN PERSPECTIVE s'engage quant à la nécessaire neutralité des consultants par rapport à d'éventuels jeux d'influence vis à vis de nos clients. Nous nous engageons également à n'exprimer aucun jugement ou aucune critique sur nos clients



- ENGAGEMENT VOLONTAIRE

HUMAN PERSPECTIVE propose des accompagnements faisant appel à une démarche introspective qui doit être volontaire et motivée. Ainsi, avant toute intervention, nous nous assurons du consentement de nos clients

¹ Programme Pédagogique BC – MàJ Janvier 2026